

Question orale de M. Hayette : Plan communal de mobilité.

M. Hayette rappelle que dans l'édition d'avril du Wolvendael, M. l'Echevin Wyngaard a présenté les différentes étapes censées aboutir à l'élaboration du Plan communal de mobilité (PCM), qui était l'un des enjeux de la campagne électorale.

Mais les mesures prises aux niveaux fédéral et régional pour contrer la pandémie ont réduit l'exercice des libertés, et notamment la liberté de se déplacer.

Le Plan régional de mobilité 2020-2030 « Good Move », la taxe kilométrique et le projet d'ordonnance sur la politique de stationnement ont alimenté les débats au sein de la commune.

L'interdiction de l'usage du smartphone par les chauffeurs Uber et la gratuité des transports publics à partir de septembre 2021 vont modifier les habitudes des usagers bruxellois.

Si la Région a fait preuve de faiblesse sous la législature précédente, notamment dans la gestion des tunnels, le gouvernement bruxellois actuel semble avoir pris la mesure des enjeux de la mobilité.

Par le vote de plusieurs motions, le Conseil communal s'est prononcé contre la taxe kilométrique et pour l'extension de l'offre de transports en commun et la prolongation du métro sur son territoire.

M. l'Echevin Wyngaard annonce son intention de consulter les citoyens, mais les conseillers communaux souhaitent aussi participer aux travaux.

Pourquoi l'actualisation du PCM est-elle proposée maintenant, alors que, depuis le 26 octobre dernier, un couvre-feu est en vigueur à partir de 22h00 et que le télétravail semble s'imposer à tous ? La consultation des citoyens dans un tel contexte ne risque-t-elle pas d'aboutir à une vision tronquée de la réalité ?

La méthode de consultation prévoit une 1^{ère} phase de diagnostic, qui s'apparente surtout à une opération de communication.

La 2^{ème} phase vise à préciser les orientations stratégiques issues de Good Move. Mais si elle n'est pas menée en toute indépendance, elle se réduira à une procédure d'entérinement des décisions sans nuance du Ministre régional de la Mobilité.

La mobilité constitue un enjeu essentiel pour le groupe socialiste.

Il faut donc mener une réflexion sur la responsabilité des différents niveaux de pouvoir dans le cadre du futur plan de mobilité de la commune.

M. l'Echevin Wyngaard précise que ce plan est un projet de l'ensemble du Collège, et non un projet personnel de l'échevin de la Mobilité.

Vu que le plan régional Good Move vient d'être approuvé définitivement en 3^{ème} lecture par le gouvernement, la commune ne peut le balayer d'un revers de la main. Mais il convient de l'inscrire dans la réalité locale en l'adaptant aux spécificités ucloises.

Il s'agit d'un long processus qui va se déployer sur une période d'environ un an, au terme de laquelle une enquête publique sera organisée.

Il ne serait donc pas judicieux de reporter cette démarche, comme le suggère M. Hayette.

Les informations relatives à la 1^{ère} phase, consacrée au diagnostic de la situation, seront assez largement relayées dans le Wolvendael, sur la page facebook et le site internet de la commune ainsi que via un toutes-boîtes. Un questionnaire en ligne sera mis à disposition des riverains afin de collecter des données.

Au cours de l'été et de l'automne prochains, il y aura lieu de déterminer les objectifs et d'élaborer le plan d'action.

Un premier atelier participatif est prévu le 3 juin prochain, en mode virtuel en raison de la situation sanitaire. Le Collège a insisté auprès du bureau d'études et du bureau chargé de la participation citoyenne pour un retour aussi rapide que possible au mode présentiel.

Le Collège veillera à ce que les conseillers communaux soient associés à la réflexion.

M. Hayette ne conteste pas la légitimité de la consultation mais l'opportunité de l'organiser actuellement, étant donné que 50 à 60 % de la population sont en télétravail et que l'incidence de ce mode de travail sur la circulation déforme la perception par les citoyens des enjeux de la mobilité.

M. l'Echevin Wyngaard répond que, selon les statistiques disponibles sur la mobilité, la circulation automobile actuelle est sensiblement la même qu'avant la crise du covid, étant donné que le télétravail de

certain automobilistes a été compensé par le recours à la voiture de la part de certains usagers des transports en commun.